



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Oxygénothérapie à domicile

Question écrite n° 38723

Texte de la question

M. Patrick Hetzel interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les données concernant l'oxygénothérapie à domicile. En effet, depuis le début de la pandémie liée à la covid-19, une stratégie sanitaire a été développée afin de maintenir un maximum de personnes à domicile. C'est ainsi que l'oxygénothérapie à domicile a été intensifiée. M. le député souhaite donc connaître, depuis le début de la pandémie en 2020, quels sont les chiffres, mois par mois, d'hospitalisation en raison de la covid-19, d'une part, et d'hospitalisation à domicile avec oxygénothérapie liée à la covid-19, d'autre part. De plus, il souhaite connaître les premiers éléments du bilan sanitaire effectué par le ministère de la santé par rapport à la mise en place de ces hospitalisations à domicile en oxygénothérapie et les conséquences que celui-ci en tire pour la gestion sanitaire de la suite de la pandémie.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38723

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mai 2021](#), page 3785

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)